

Comment saisir l'équipe ?

Sur saisine de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, (Contingent prioritaire, Commission de médiation Droit au Logement opposable, Commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives), des professionnels du département de la Gironde (MDSI), ou des représentants des bailleurs participant au projet.

Les professionnels en charge du projet rencontreront la personne afin d'échanger avec elle sur:

- les freins réels ou supposés liés à son accès/maintien au logement ou à l'emploi;
- le/les projets qu'elle souhaiterait mener pour atteindre sa qualité de vie idéale ;
- les ressources et moyens qu'elle peut/souhaite mobiliser pour y répondre ;
- les besoins en accompagnement, gestion du quotidien, dont elle souhaiterait bénéficier.

Un contrat d'accompagnement, sous forme d'un plan de rétablissement, reprenant les éléments précités sera co-rédigé et signé.

Une fiche de saisine est disponible sur l'espace ressources du conseil Départemental.

EMILE

15 rue Neuve 33000 BORDEAUX

emile@ari-accompagnement.fr

09 53 80 78 24



Projet E.M.I.L.E.

Equipe Mobile Inclusive Logement Emploi



L'accès et le maintien en logement et à l'emploi comme priorité pour des personnes précaires, notamment bénéficiaires du RSA, et souffrant de troubles psychiques.

